

L'an deux mille vingt-cinq, le treize janvier à 19h00, le conseil s'est réuni sous la présidence de Stephen GAUTIER, maire. Réunion tenue en séance publique à la mairie.

Présents : Martine BUGNOT, Manuel CARNEIRO, Marc de CLAVIERE, Stephen GAUTIER, Jérôme LACOUR, Elise MERCIER, Daniel MOREL, Ophélie MOREL, Madeleine ORIOL, Eliane RAVISTRE, Carine RIGOLLET, Gérard TUFEL, Michel VUGNON

Ayant donné pouvoir : Diane SUIPHON à Eliane RAVISTRE

Absent : Jilian MILLET

Secrétaire de séance : Eliane RAVISTRE

Date de convocation : 09/01/2025

1. APPROBATION COMPTE RENDU DE REUNION

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 11/12/2024.

2. PERSONNEL COMMUNAL

Délibération n°2025-01-001 : participation employeur - convention de participation « Prévoyance » conclue par le CDG de l'Ain

Le maire rappelle que par délibération n°2023-10-051, le Conseil municipal a entériné l'adhésion de la collectivité à la convention de participation pour le risque "Prévoyance" conclue entre le CDG01 et TERRITORIA MUTUELLE, prenant effet à compter du 01/01/2024. Il avait alors été décidé d'accorder une participation financière employeur de 5,40 € par mois et par agent. Il informe l'assemblée que la participation doit être conforme aux montants minimums réglementaires dès lors qu'ils sont en vigueur, soit 7,00 € par mois en 2025 pour la couverture « Prévoyance ». Il propose d'instaurer, à compter du 01/01/2025, une participation employeur de 7,00 € par mois pour les agents ayant souscrit au risque « Prévoyance » dans le cadre de la convention de participation conclue entre le CDG01 et TERRITORIA MUTUELLE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés accorde une participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité à hauteur de 7,00 € par agent, étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le CDG01 et TERRITORIA MUTUELLE, et décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

3. FINANCES

Stephen GAUTIER rappelle à l'assemblée le calendrier des réunions pour la préparation du budget 2025, à savoir : 31/01/2025 à 17h00, 21/02/2025 à 18h00, 21/03/2025 à 18h00 et 14/04/2025 à 18h00.

4. INFRASTRUCTURES

BATIMENTS

Martine BUGNOT informe l'assemblée que le début des travaux de rénovation de la salle polyvalente est programmé au 20/01/2025 avec le Lot 1 – Zinguerie.

Elle informe également qu'un courrier a été adressé au maître d'œuvre DURAND & SIELANCZYK pour rappeler les objectifs attendus en matière d'acoustique.

Le dossier de consultation comprenant les lots 2 à 12 sera publié le 17/01/2025 dans le journal Le Progrès et mis en ligne sur la plateforme <https://marchespublics.ain.fr/>. La date limite de remise des offres est fixée au 14/02/2025 à 12h00. Elle rappelle que le marché comporte une clause sociale d'insertion.

Le Conseil municipal décide de fixer les visites des entreprises comme suit : 21/01/2025 au matin, 24/02/2025 au matin et 27/01/2025 au matin.

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Dans le cadre de la confection du budget 2025, la commission Infrastructures provoquera une réunion aux lieux-dits Maillard et Terre des Bois pour étudier avec les riverains les aménagements envisageables pour la défense incendie.

ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du transfert de la compétence Eau et Assainissement prévu actuellement au 01/01/2026, la Communauté de Communes de la Dombes a mandaté BAC CONSEILS pour étudier la situation actuelle de l'assainissement collectif dans chacune des communes membres. Cette démarche vise à contenir l'augmentation du prix de l'eau pour les habitants des communes vertueuses.

BAC CONSEILS a rappelé à la commune l'importance de procéder au contrôle des branchements individuels au réseau d'assainissement collectif.

VOIRIE

Route de la Crochère : la commission Infrastructures informe l'assemblée qu'un propriétaire riverain a fait procéder à l'abattage de plusieurs arbres qui penchaient sur la Route de la Crochère.

Elagage : le Conseil décide à l'unanimité de commander la taille d'un arbre situé proche du Lotissement de Régie et trois arbres Route de la Bresse auprès de ROBIN PAYSAGE pour un montant de 1 116,00 € TTC, broyage compris.

Route de la Grande Charrière : un curage de fossé a été réalisé par l'entreprise CHAGNEUX ENVIRONNEMENT dans le cadre du contrat annuel.

PATA 2025-2026 : Daniel MOREL informe que la consultation des entreprises sera lancée en janvier 2025 pour une quantité de 30 T de PATA sur deux ans, l'augmentation de la quantité provenant d'essais qui seront réalisés sur certains chemins communaux non goudronnés.

Carrefour de la Genêtère : dans le cadre de la sécurisation de ce carrefour accidentogène (RD 26 / RD 936), Daniel MOREL informe le Conseil que le Département de l'Ain a mis en œuvre un comptage de véhicules à cet endroit.

Route de Servas : la commission Infrastructures confirme avoir constaté, le 06/01/2025, 244 route de Servas, que la clôture entre les deux propriétés privées a bien été remise en place après les travaux de construction, mettant ainsi fin au différend entre voisins.

5. CADRE DE VIE

URBANISATION

Jérôme LACOUR présente au Conseil le projet soumis par ATHELIA pour un aménagement de logements locatifs sur la zone 1AU (à urbaniser) située à la sortie Nord du bourg.

Le Conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis réservé sur deux aspects de ce projet :

1. L'accès des véhicules à l'ensemble (entrée et sortie) est prévu sur la RD26 Route de la Bresse. Un accident grave s'est produit dernièrement à cet endroit. Un tel accès ne correspond pas à OAP intégrée au PLU de 2014 qui prévoyait déjà à l'époque une sortie par la Route de la Crochère. En outre les flux de circulation sont probablement plus forts aujourd'hui qu'en 2014.
2. Le projet comporte 16 logements locatifs regroupés en 3 bâtiments qui seraient proposés à la location par SEMCODA. L'OAP prévue au PLU prévoyait environ 8 logements, dont 30% de logements intermédiaires et 70% de logements individuels. La commune de Condeissiat possède déjà une proportion importante de logements locatifs et de logements sociaux. Le maire rappelle par ailleurs la qualité médiocre de la dernière réalisation SEMCODA dans le centre bourg.

COMMUNICATION

Fibre optique : Jérôme LACOUR informe qu'un pré raccordement au réseau fibre sera réalisé prochainement pour la salle polyvalente par l'entreprise SPIE, mandatée par le SIEA. Cinq bâtiments publics seront ainsi prêts pour recevoir la fibre et par conséquent, la vidéoprotection.

BAUX RURAUX

Marc de CLAVIERE fait le point des démarches entreprises pour mise en location des parcelles agricoles appartenant à la commune. Un courrier a été adressé à l'ensemble des agriculteurs de la commune afin d'ouvrir les parcelles à candidature, priorité étant donnée notamment aux jeunes agriculteurs situés au plus près des parcelles sollicitées. La commission Cadre de Vie se réunira à partir du 01/02/2025 pour examiner les candidatures.

URBANISME

Démolition immeuble 4 route de la Bresse : la SCI PORTE DE LA DOMBES, propriétaire, a fourni à la commune un calendrier succinct des travaux prévus dans le cadre de la démolition de l'immeuble. L'information sera diffusée auprès des riverains.

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre des plans de gestion des espèces exotiques envahissantes en milieu humide, Marc de CLAVIERE assistera à la visioconférence du 17/01/2025 organisée par la FREDON.

6. ENFANCE JEUNESSE

VIE SCOLAIRE :

Ordinateurs : un nouveau devis a été sollicité pour l'achat de trois ordinateurs neufs ainsi que pour la mise à niveau des autres équipements.

Effectifs scolaires : la commune a adressé un courriel à l'Inspection Académique communiquant des informations sur les projets d'urbanisation en cours et soulignant la nécessité de maintenir quatre classes à Condeissiat.

Projet biodiversité : Carine RIGOLLET informe l'assemblée du lancement d'un projet de création d'un refuge biodiversité, destiné aux élèves des écoles et porté par l'équipe enseignante et la bibliothèque municipale avec l'accompagnement d'Olivier CHEVREUIL.

Projet conseil municipal jeunes : la commission étudie toujours le projet de sensibilisation des élèves de cours moyen sur le fonctionnement d'une commune.

Accompagnement humain sur le temps périscolaire : Carine RIGOLLET donne le compte rendu de la réunion du 08/01/2025 en visioconférence organisée par la DSDEN de l'Ain. Les familles des élèves en situation de handicap peuvent adresser au directeur de l'école une demande d'accompagnement personnalisé sur le temps méridien. L'Education Nationale peut nommer et prend désormais en charge les coûts d'un Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) qui interviendrait pendant le temps de cantine.

Service commun Enfance Jeunesse de la CC Dombes : il est décidé la réitération, dans les mêmes conditions que l'année en cours, des interventions Sport et Musique.

PERISCOLAIRE :

Cantine : le repas de Noël de la cantine a réuni le 20/12/2024 presque tous les élèves des écoles. Remerciements aux agents, élus et bénévoles qui ont se sont rendus disponibles. Par ailleurs, en ce qui concerne l'encadrement quotidien du temps méridien, la municipalité remercie les bénévoles qui sont intervenus afin de compenser plusieurs absences.

ANIMATIONS :

Ronde des Jeux et Illuminations : Carine RIGOLLET fait un retour sur la Ronde des Jeux organisée le 06/12/2024 à la mairie (la fréquentation des enfants était moins forte que d'habitude) et sur le succès de la soirée Illuminations organisée par plusieurs associations de la commune.

Club Condeiss' : Carine RIGOLLET rappelle que les jeunes membres du Club ont organisé un après-midi jeux le 11/12/2024 et une vente de brioches le 06/12/2024. La prochaine manifestation est programmée le 07/02/2025 et se déroulera à la mairie.

7. ECONOMIE SOCIAL

ECONOMIE :

Marché hebdomadaire : le marché a été transféré sur la Place du Village de 16h00 à 19h00 le vendredi. Un marquage au sol est prévu, selon l'arrêté municipal n° 2025-001 du 06/01/2025.

SOCIAL :

Rue de la Source : plusieurs incidents ont eu lieu ces derniers mois au Cheval Blanc, notamment un vol de voiture, un incendie de véhicule, une altercation sur le parking et la présence de squatters. À ce titre, l'installation d'un éclairage avec détecteur de présence n'est pas exclue.

Vidéoprotection : la situation générale s'étant dégradée, avec une augmentation de la délinquance et dernièrement un braquage à main armée à la boulangerie de Condeissiat, il est décidé de poursuivre les démarches pour la mise en place d'une vidéoprotection, selon les préconisations de la Gendarmerie.

8. COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

Conseil communautaire du 12/12/2024 : Daniel MOREL donne le compte rendu de cette réunion, dont l'objet principal concernait l'attribution d'aides financières par la Communauté de Communes de la Dombes aux communes membres ayant soumis une demande pour un projet contribuant à la transition énergétique.

9. COMPTE RENDU DE REUNION

Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc du 17/12/2024 : Daniel MOREL et Gérard TUFEL donnent le compte rendu. Le débat concernait les orientations budgétaires pour l'année 2025. Daniel MOREL souligne que le syndicat sera en mesure d'inscrire au budget 2025 un montant permettant de remplacer 9,6 km de canalisations d'eau. Par comparaison, le même montant aurait permis, en 2021, de renouveler 17 km de canalisations

FNACA du 04/12/2024 : Daniel MOREL a représenté la commune à cette réunion qui a eu lieu à Neuville-les-Dames.

10. VŒUX DU MAIRE

Le Conseil fait le point du déroulement de la cérémonie des vœux, ainsi que du matériel nécessaire sur place.

11. ACTES DE GESTION ACCOMPLIS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE COMPETENCES AU MAIRE

du 01/07/2024 au 31/12/2024

Marchés d'un montant inférieur à 15 000 €

Fournisseur	Objet	Montant € TTC	Date paiement
MANUTAN COLLECTIVITES	Aspirateur cantine	282,00 €	14/09/2024
ASCO&CELDA	Equipement salle motricité	573,00 €	23/12/2024

Cimetière - délivrance et reprise des concessions

Concessionnaire	Concession	Durée	Date titre recettes	
MILLET Camille	achat	D_18	30 ans	17/09/2024
ROBIN Huguette	renouvellement	MF_06	30 ans	05/11/2024
BELOUZARD Jean	renouvellement	MF_07	30 ans	03/12/2024

Droit de préemption urbain

Adresse du bien	Référence cadastrale	Décision	Date	Réf
4 lotissement des Chênes	B0812	non préemption	24/07/2024	DIA00111324V0001

Frais d'avocats, notaires, huissiers, experts

Prestataire	Objet	Montant € TTC	Date paiement
MOLIMARD Régis	Expertise immeuble 4 rte Bresse	1496,42	08/08/2024
DUFFAUD Dorothée	Conseil arrêté péril	1 800,00 €	31/08/2024

12. QUESTIONS DIVERSES

Carrefour de la Genetière : Madeleine ORIOL propose l'installation de bandes rugueuses sur la RD 26 pour avertir les conducteurs de véhicules à l'approche de ce carrefour accidentogène. Cette proposition pourrait faire partie de la démarche de sécurisation conjointe lancée avec la commune de Chaveyriat. En revanche, s'agissant d'une route départementale, c'est au Conseil Départemental d'en décider.

La séance est levée à 22h20